

# Brief Nr. 163

Objektyp: **Chapter**

Zeitschrift: **Neues Berner Taschenbuch**

Band (Jahr): **16 (1910)**

PDF erstellt am: **23.09.2024**

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

163.

(Bern Bd. 24, Nr. 72 c).

Le tendre interet que je prends très naturellement à tout ce qui vous regarde m'a rendu votre lettre du 11 May bien consolante. Les sentiments que vous manifestés dans le malheur sont très grands et très dignes de vous. Je vous remercie beaucoup de la reponse que vous avés bien voulu faire à M. de *Grubhofen* qui pour le présent est fort bien et fort content.

Vous m'avés dit le 25 Avril : « Les chirurgiens qui pratiquent seront obligé de se présenter sans remission à Berne pour se faire examiner devant Messieurs les Physiciens ; si vous les nommés, je m'en vai les deferer tout de suite. » Je vous ai nommé le 27 Avril les trois chirurgiens de Brugg qui y pratiquent la medecine, Jean François Füchslin, Sigismond Füchslin et Jean Dull, mais j'ai bien senti que les affaires qui vous sont survenues, ne vous ont point permis d'y penser du depuis. J'au-rois du necessairement vous nommer aussi M. Schwachheim le père qui à la verité est apoticaire, mais qui est le charlatan le plus hardi et le plus ignorant que je connois. Il fait sa residence aux bains de Schinznach dont il est le possesseur. J'ajouteraï encore que Abraham Erismann (*Erismann*) grossier paysan de Gallenkilch, baillage de Wildenstein, assassine contre des ordres particuliers de L. L. E. E. et en depot du dernier Edit à présent comme par le passé. Ce qui me frappe c'est que le bourreau de Berne (à ce que me dit M. de Wildeck le père) a obtenu la permission de pratiquer à Berne.

J'ai fait à Schinznach la connoissance d'un Prince-Philosophe bien digne de porter ce titre si peu mérité par d'autres qui en sont décoré.

Ayant été nommé à Schinznach avec M. Daniel *Bernoulli*, M. le Docteur *Hirzel* et M. le Professeur *Wilhelmi* pour examiner ce que l'on pourroit changer à la forme de la société, j'ai fait un Gutachten sur le consentement unanime de ces trois Messieurs qu'on devoit élire des membres honoraires. Ce Gutachten ne fut agréé qu'à l'égard du Prince de Wurtemberg qui tout de suite refusa cette distinction et ne voulut être que membre ordinaire. Je fus très mortifié de ce refus de la part de la société, puisque toute autre place que celle de membre honoraire me paroissoit audessous de vous.

Est-ce que M. Ith ira à Varsovie, ou restera-t-il à Berne ? Nous avons neuf membres du Deux cent à Schinznach qui m'ont comblé de bonté et de politesse. Un des plus accredités M. *Steiger* de Montricher m'a témoigné avec beaucoup d'empressement qu'il souhaiteroit de me voir établi à Berne. J'ai été fort sensible à cette marque de son amitié, mais je ne lui ai point témoigné d'empressement. Messieurs de Soleure qui sont très mecontents de leur Exjesuite, voudroient me donner la place de Physicien qui vaquera l'année prochaine par le baillage qu'obtiendra le Docteur Gugger. J'ai répondu qu'il y avoit eu un tems ou je me serois trouvé fort heureux d'être à Soleure, mais que ce tems étoit passé.

Brugg ce 1 Juin 1765.

J. G. Zimmermann.

M. *Tcharner* m'a remis *Monro*, je vous en suis très redevable, Monsieur, et je vous prie de m'en marquer le prix.

Les fièvres bilieuses m'occupent beaucoup, mais cela va très bien, et jusqu'ici j'ai réussi partout. Ma fille l'a eu cette semaine...

164.

(Bern Bb. 24, Nr. 92).

Je ne comprends pas non plus ce qui a empêché le pauvre M. *Ith* de vous consulter, mais après ce que vous m'avez dit je comprends très parfaitement pourquoi il est mort. Cette complication de putridité et d'inflammation est aussi fâcheuse pour le médecin et pour le malade, et il me paroît fort difficile de ne pas s'y tromper de tems en tems, ce qui cependant ne m'est pas arrivé.

J'apprends que Messieurs du conseil de santé ont fait un *Gutachten* par le quel ils s'opposent à L. L. E. E. du sénat d'appeler un médecin étranger, et que cet *Gutachten* a été agréé unanimement. Je vois par contre dans votre dernière lettre que vous vous y êtes opposé et vous y opposerez au 200; cela m'a engagé à me tenir entièrement tranquille, et à ne mettre absolument personne dans mes intérêts. Cette affaire cependant tombera d'elle-même; on a été effrayé par la mort de M. *Ith*, et on a cru devoir appeler un médecin pour le remplacer, mais dès que cette frayeur sera passée, on ne pensera plus à un médecin étranger, surtout quand on verra que ni M. *Herrenschwand* ni M. *Tissot* seront disposés à changer de place.